

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Heft: 1

Artikel: Le général Ameil [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-330512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 5^e Statistique des communications et des moyens de transport ;
- 6^e Examen des différentes publications ayant pour objet des sujets militaires, travaux sur les opérations des guerres contemporaines ;
- Collection historique militaire ;
- 7^e Communications réciproques entre le dépôt de la guerre et les bureaux du génie et de l'artillerie ;
- 8^e Conservation des collections et, spécialement, service de la bibliothèque ;
- 9^e Travaux spéciaux des officiers du génie ;
- 10^e Travaux sur des questions militaires spéciales et travaux administratifs en général que le Département militaire peut demander au bureau d'état-major.

(A suivre.)

LE GÉNÉRAL AMEIL.

(Fin.)

Dans notre numéro du 26 novembre écoulé nous avons rappelé la touchante notice biographique du général Ameil, écrite par lui-même sur le mur de sa chambre au château de Lucens en 1816. Quelques détails de plus sur ce malheureux général, victime de l'effroyable réaction qui suivit la rentrée des Bourbons en France et réfugié alors dans notre canton, intéresseront sans doute nos lecteurs.

Né à Paris, le 6 janvier 1775, Ameil fut, au commencement de la révolution, grenadier dans la garde nationale parisienne, et, le 17 mai 1792, sous-lieutenant dans les chasseurs du Gévaudan. Il fut, l'année suivante, adjoint à l'état-major de l'armée du Nord, et fit en cette qualité les premières campagnes de cette guerre, sous Dumouriez et sous Jourdan. Il concourut ainsi aux victoires de Valmy, de Jemmapes, de Fleurus. Il fut embarqué, en 1798, pour l'expédition d'Irlande, sur le brick *l'Anacréon*, qui échappa aux poursuites des Anglais. Nommé, en 1799, chef d'escadron au 7^e régiment de chasseurs à cheval, il fit, sous le général Brune, la campagne de Hollande contre les Anglo-Russes, passa ensuite à l'armée de Hanovre et épousa la fille d'un habitant de ce pays ; puis à celle du Rhin, où il se distingua à la prise de Munich, en octobre 1804, en prenant avec son seul escadron, cent vingt hussards et trois cents chasseurs autrichiens. Dans la même campagne, il fut blessé d'un coup de sabre à la figure. Son corps étant resté à l'armée d'Allemagne, il fut employé dans la guerre de Prusse et dans celle d'Autriche. Il fut blessé au bras, par un boulet, à la bataille d'Iéna, et d'un coup

de feu à la tête, le 12 mai 1809. Nommé colonel du 19^e régiment de chasseurs à cheval, il conduisit ce corps en Espagne et revint peu de temps après à la grande armée, où il fit la campagne de Russie et fut nommé général de brigade le 21 novembre 1812. Le 7 avril 1814, il adhéra au gouvernement des Bourbons, et fut créé, le 29 juillet suivant, commandant de la Légion d'honneur, puis chevalier de St-Louis. Dans le mois de mars 1815, il dut accompagner Monsieur à Lyon, lorsque ce prince s'y rendit pour s'opposer à la marche de Napoléon. Mais, après la défection des troupes, Ameil s'empressa d'offrir ses services à Bonaparte, qui le chargea aussitôt de commander son avant-garde et le fit partir pour la Bourgogne avec des instructions et des proclamations de circonstance. Ameil réussit d'abord à faire passer quelques troupes et plusieurs autorités dans le parti de Bonaparte ; mais à Auxerre il rencontra des royalistes zélés qui le firent arrêter et l'envoyèrent à Paris. Ameil se trouvait à la prison de l'Abbaye lorsque Napoléon entra dans la capitale. Il n'hésita pas à se ranger de nouveau sous les drapeaux de son ancien maître et il commandait un corps de cavalerie à Waterloo. Après cette défaite, il faisait partie de l'armée de la Loire, en juillet 1815, lorsqu'il fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet ; il dut être arrêté et traduit devant un conseil de guerre ; mais il réussit à s'échapper et à traverser les armées de la coalition, après avoir été dépouillé par les troupes bavaroises de tout ce qu'il possédait.

C'est alors qu'Ameil vint en Suisse. Il arriva d'abord à Genève, où, ainsi que le dit l'inscription, il reçut la prison comme salut de bienvenue. Il avait paru suspect. Il passa dans le canton de Vaud, dont les sentiments bonapartistes étaient connus, mais qui avait aussi, pour déjouer à ce moment les prétentions et les intrigues bernoises, de grands ménagements à observer à l'égard des alliés. Le général Ameil séjourna quelque temps à Lausanne, chez M. Marcel, croyons-nous. N'y pouvant échapper à diverses tracasseries, il alla se loger à la campagne, à Romainmôtier, chez M. Roland, comme précepteur de son fils. Il s'acquit bientôt l'estime de tous les habitants de cette commune et noua des relations plus étroites avec quelques personnes qui gardent de lui aujourd'hui encore le meilleur souvenir. La correspondance assez suivie qu'il entretint avec plusieurs, et entr'autres avec M. Dufournet, le doyen actuel des professeurs de notre Académie, alors pasteur à Romainmôtier, est aussi touchante que son inscription de Lucens. M. le professeur Dufournet conserve encore des lettres du malheureux exilé, dans lesquelles il parle avec une vive reconnaissance du bon accueil qu'il a reçu des Vaudois et particulièrement des habitants de Romainmôtier. Quelques-unes de ces lettres,

que nous avons eues entre les mains, sont sans date et signées seulement d'un A ou du nom d'*Ameil* retourné en *Liema*. Ces dernières furent écrites alors qu'Ameil, cédant aux alarmes ombrageuses de M. le lieutenant du gouvernement à Yverdon, échangea sa retraite de Romainmôtier contre celle plus retirée de Lucens. Il est bon d'ajouter que la surveillance spéciale dont Romainmôtier était l'objet de la part de l'autorité n'était pas sans fondement. Ce coin pittoresque de la frontière était alors le rendez-vous d'exilés de catégories les plus opposées. C'est ainsi qu'à peu près en même temps qu'Ameil on y vit arriver le vicomte de Moutiers, l'un des trois gardes du corps qui accompagnèrent Louis XVI à Varennes. Il venait voir son frère le chevalier, domicilié et propriétaire à Romainmôtier, et intimement lié avec les habitants de cette localité depuis la première émigration française.

Le séjour du général Ameil à Lucens ne fut que de deux mois et demi. Il en partit le 1^{er} mars 1816, se rendit à Bâle, et de là en Allemagne, avec l'intention de rejoindre Bernadotte, puis de gagner l'Amérique. Mais arrivé dans l'électorat de Hanovre, il fut mis en prison à Hildesheim, malgré les réclamations qu'il adressa au gouvernement anglais. Placé dans l'alternative de rester prisonnier ou d'être livré à la France pour y subir un jugement, cet infortuné général tomba dans un état complet d'aliénation mentale. Il fut néanmoins jugé par contumace à Paris, et condamné à mort le 15 novembre 1816. Sa maladie ne fit que s'aggraver et il y succomba le 16 septembre 1822.

LE MAJOR DUCRET †.

Encore une perte grave qui vient de frapper l'armée suisse et les milices vaudoises en particulier ! Le major Ducret, instructeur en second de l'infanterie, est décédé mercredi 21 décembre par suite de douleurs dont il souffrait depuis un ou deux ans, et qui provenaient d'une maladie de la moelle épinière.

François Ducret était né en 1812 à Ecublens ; il n'était donc âgé que de 52 ans. Il entra dans le corps des instructeurs en 1842 comme adjudant sous-officier et se développa rapidement sous le colonel du Plessis. Premier sous-lieutenant en 1842 il fut nommé capitaine seulement en 1854, à la retraite de M. le capitaine Pousaz ; pendant la maladie de feu le colonel du Plessis il eut en bonne partie les soins principaux de l'instruction. Sous l'habile direction de l'instructeur en chef actuel, M. le colonel fédéral Borgeaud, les services de Ducret ne furent pas moins appréciés, et en mars 1862 il fut élevé au grade